

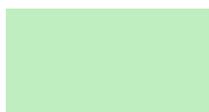


**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

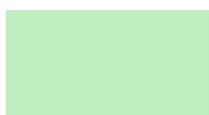
Dossier de presse

**Plan départemental de lutte contre
le racisme, l'antisémitisme et la
haine anti-LGBT
2022-2025**



Sommaire

Présentation générale	p. 3-5
4 axes stratégiques	p. 6
22 actions	p. 7-8



Présentation générale

L'aboutissement d'un projet partenarial

Le 11 février 2022, le plan départemental de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT a été présenté au Comité Opérationnel de lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (CORAH), réuni sous la coprésidence de Monsieur le Préfet délégué à l'égalité des chances auprès du Préfet des Yvelines et de Monsieur le Procureur-Adjoint, près le Tribunal Judiciaire de Versailles.

Ce projet est le résultat d'un travail collaboratif de plusieurs mois entre le Parquet, les services de l'Etat, les intercommunalités et quelques associations.

Elaboré afin de répondre aux volontés gouvernementales portées par la Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH), ce plan entend faire de la lutte contre les phénomènes racistes, antisémites et anti-LGBT l'une des priorités de l'action publique locale.

A l'échelle départementale, les faits racistes, antisémites et anti-LGBT restent modestes

Malgré une légère hausse des actes à caractère raciste au cours de l'année 2021, les chiffres restent modestes au regard du nombre de faits recensés à l'échelle nationale (11 300 actes racistes, antireligieux et xénophobes et 2 970 infractions anti-LGBT en 2020 sur le territoire national).

Voici un aperçu des faits recensés par le Parquet du Tribunal Judiciaire de Versailles, les forces de sécurité ainsi que le Défenseur des droits pour le département des Yvelines.

Graphique 1 : Infractions à caractère raciste, antisémite et anti-LGBT enregistrées par le Parquet du TJ de Versailles entre 2019 et 2021



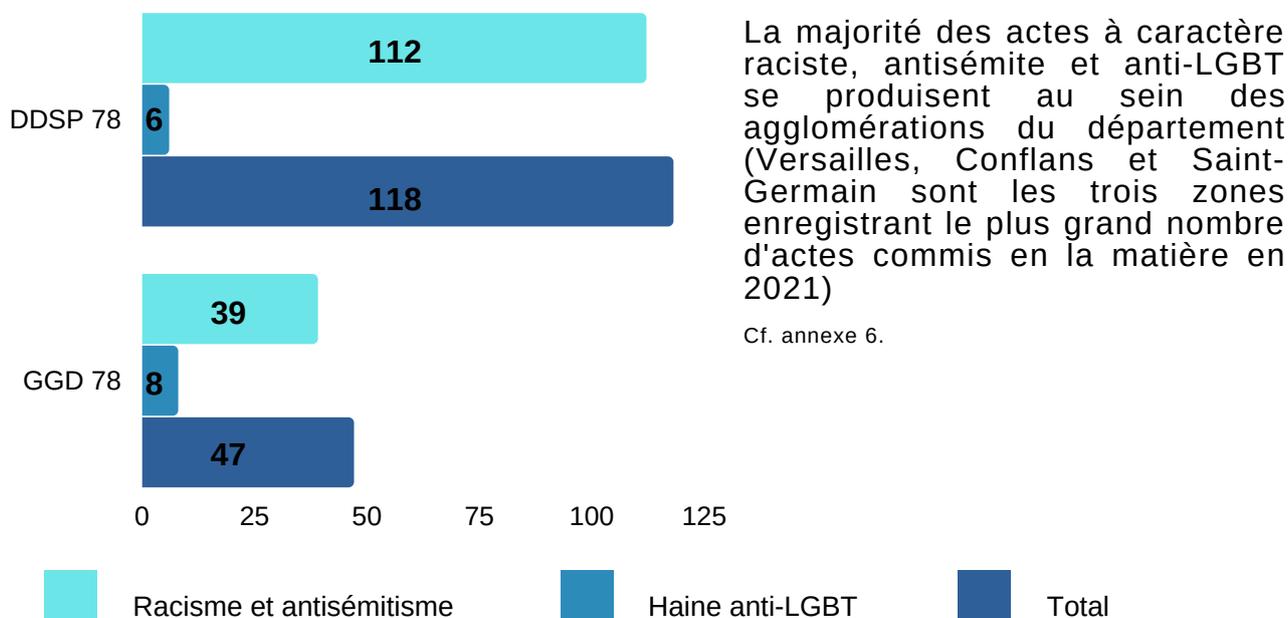
En 2021, parmi les 66 contraventions constatées, 55 procédures concernaient des injures à caractère raciste ou antisémite.

Pour les 31 délits constatés, 12 procédures avaient pour objet des menaces de mort à caractère raciste ou antisémite.

Source : Parquet du Tribunal Judiciaire de Versailles. Voir annexe 6 du plan départemental de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Si une légère hausse des contraventions et délits racistes et antisémites a été enregistrée par le Parquet du Tribunal Judiciaire de Versailles entre 2020 et 2021, très peu de faits anti-LGBT ont été enregistrés par les services de police et de gendarmerie.

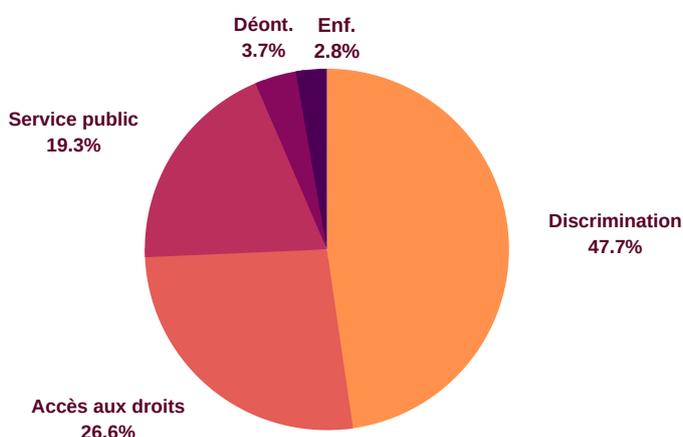
Graphique 2 : État statistique des faits de racisme, d'antisémitisme et de haine anti-LGBT recensés en 2021 par les forces de sécurité pour le département des Yvelines



Source : DDSP 78, GGD 78. Voir annexe 6.

Quant au numéro vert du Défenseur des droits - 3928, 153 appels proviennent des Yvelines sur les 5 300 appels nationaux reçus en 2021.

Graphique 3 : Répartition des appels provenant des Yvelines sur le numéro 3928 entre février et juin 2021



109 appels recensés entre février et juin 2021.

L'origine, le handicap et la grossesse sont les trois principaux critères évoqués par les personnes se déclarant victimes de discrimination.

Note :
Déontologie de la Sécurité : 3.7%; Enfance : 2.8%.

Source : Défenseur des droits. Cf annexe 6.

Toutefois, des difficultés à identifier ces phénomènes persistent

Alors que les statistiques témoignent de l'existence modeste, mais réelle, des actes à caractère raciste, antisémite et anti-LGBT au sein du département, ces phénomènes sont parfois difficiles à identifier.

Les difficultés à poursuivre les auteurs de tels faits, souvent par manque de preuves, peuvent expliquer le classement sans suite de certaines procédures.

Par ailleurs, le constat mené lors de l'élaboration de ce plan a permis de mettre en lumière d'autres problématiques :

- l'absence de réseau et d'identification des référents sur ces thématiques entre les partenaires ;
- l'orientation difficile des plaignants, victimes et témoins face aux différents interlocuteurs pouvant être contactés ;
- le manque d'outils et de formations pour les professionnels pour faire face à ces sujets et répondre aux questionnements ;
- la nécessité de mieux sensibiliser et communiquer vis-à-vis du grand public sur ces phénomènes afin de rappeler et promouvoir les principes républicains sur l'ensemble du territoire.

4 axes stratégiques

Afin de répondre à ces enjeux, le plan départemental de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT s'organise autour de quatre axes :

AXE 1 : Améliorer la connaissance du racisme, de l'antisémitisme et de la haine anti-LGBT

AXE 2 : Assurer un meilleur accompagnement des plaignants jusqu'au dépôt de plainte et faire de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT un enjeu de politique pénale

AXE 3 : Sensibiliser et former les professionnels à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

AXE 4 : Renforcer la prévention et la sensibilisation sur les thématiques du racisme, de l'antisémitisme et de la haine anti-LGBT auprès du grand public

22 actions

Entre 2022 et 2025, les 22 actions énumérées ci-dessous seront déployées sur le territoire des Yvelines.

- **Action 1** : Mieux identifier les référents désignés sur ces thématiques au sein du Parquet, auprès du Défenseur des droits et des services de police et de gendarmerie.
- **Action 2** : Établir un signalement commun des actes à caractère raciste, antisémite et anti-LGBT pour les services de l'éducation nationale.
- **Action 3** : Mieux qualifier et réprimer les faits de racisme, d'antisémitisme et de haine anti-LGBT par l'utilisation des instruments juridiques existants en la matière.
- **Action 4** : Mieux orienter les plaignants, victimes et témoins d'actes racistes, antisémites et anti-LGBT par la diffusion d'une fiche-réflexe dédiée.
- **Action 5** : Organiser des stages de citoyenneté par le biais d'une convention entre un lieu mémoriel local et le Parquet.
- **Action 6** : Déployer un "espace-réparation" au sein des fédérations sportives.
- **Action 7** : Renforcer la répression des contenus haineux sur les réseaux sociaux et sensibiliser le grand public sur l'utilisation ainsi que les dangers des espaces de communication en ligne.
- **Action 8** : Créer un réseau de référents "formateurs" sur les thématiques du racisme, de l'antisémitisme et de la haine anti-LGBT.
- **Action 9** : Enrichir le plan de formation continue des professionnels au sein des structures "jeunesse" présentes sur le territoire avec un module sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT et les discriminations.
- **Action 10** : Améliorer l'intervention des référents Laïcité au sein des fédérations sportives avec la proposition d'un module sur le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.
- **Action 11** : Renforcer la formation des personnels de l'Éducation nationale sur l'enseignement des Valeurs de la République et sur l'enjeu de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

- **Action 12** : Organiser un temps de sensibilisation sur ces thématiques en direction du personnel de la préfecture, des sous-préfectures et des délégations départementales interministérielles (DDI).
- **Action 13** : Promouvoir les politiques d'inclusion et de diversité auprès des entreprises et renforcer la sensibilisation sur les préjugés pouvant être véhiculés lors de l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.
- **Action 14** : Favoriser le recours à la méthode de recrutement par simulation (MRS) pour diversifier les profils des candidats à l'embauche.
- **Action 15** : Mettre en place une action sur le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT au sein des 9 cités éducatives.
- **Action 16** : Organiser le concours artistique "Alter'égaux : tous différents mais tous égaux" au sein d'une dizaine de collèges du département.
- **Action 17** : Créer un réseau d'élèves-référents pour prévenir sur le harcèlement et les différentes formes de discrimination au sein des établissements scolaires.
- **Action 18** : Développer un partenariat avec la Maison Zola-Musée Dreyfus.
- **Action 19** : Développer la communication sur toutes les actions menées sur le territoire durant les deux temps forts dédiés à ces thématiques.
- **Action 20** : Promouvoir les portraits de la diversité dans les Yvelines.
- **Action 21** : Organiser des temps de sensibilisation et moments d'échange privilégiés à destination des parents.
- **Action 22** : Organiser des réunions publiques pour sensibiliser les élus et citoyens sur ces thématiques.